



Programme de littérature comparée

Rédaction de travaux de recherche : Feuille de style et recommandations bibliographiques

Structurer un travail, citer, réaliser une bibliographie



Source: Barthélémy d'Eyck, Nature morte aux livres, détail de: Triptyque de l'Annonciation d'Aix, vers 1442-1445, https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Nature_morte_aux_livres_-_Triptyque_de_l%27Annonciation_d%27Aix_-_Rijksmuseum.jpg

Table des matières

1. Remarque préliminaire.....	3
2. Présentation et forme du travail	3
Structure générale et mise en forme du travail.....	4
Indications typographiques.....	4
Ampleur du travail.....	4
3. Page de titre.....	4
4. Table des matières.....	5
5. Structure du corps de texte.....	6
6. Citations.....	7
Intégrer les citations dans le texte.....	7
Citations directes.....	7
Citations directes brèves.....	7
Citations directes longues.....	7
Quelques règles importantes à propos des citations brèves ou longues :.....	8
Les vers.....	9
Citations indirectes – la paraphrase.....	9
Référence des citations.....	10
Les notes de bas de page.....	10
Abréviations utiles	11
7. Bibliographie.....	13
Monographie :.....	13
Article de périodique :.....	13
Contribution à un ouvrage collectif :	14
Page ou site internet :.....	14
8. La recherche : catalogues de bibliothèque et bases de données.....	14
Catalogues de bibliothèque.....	16
La page web de la bibliothèque de littérature comparée.....	16
Les bases de données et quelques conseils d'utilisation.....	17
Bases de données utiles en littérature comparée.....	18
VPN.....	19
Ouvrages de référence.....	19
9. Approfondir ses compétences informationnelles.....	19
10. Bibliographie du présent document.....	20

1. Remarque préliminaire

Les travaux écrits, c'est-à-dire les travaux d'attestation, petits mémoires et mémoires, réalisés dans le cadre du programme de littérature comparée, doivent répondre aux exigences des travaux académiques. Cela signifie entre autres que la structure du travail doit être claire, que vos arguments soient étayés par des exemples tirés des textes sur lesquels vous travaillez et que vos propos soient vérifiables. Les sources que vous utilisez, autrement dit les références bibliographiques et les citations apportées à l'appui de vos arguments, doivent donc être présentées de façon précise et détaillée, afin que le lecteur puisse les retrouver, les vérifier voire, le cas échéant, approfondir le sujet du travail. Respecter ces conventions scientifiques est indispensable dans le cadre académique et permet d'écartier le soupçon du plagiat.

Comme il existe un grand nombre de conventions pour la présentation et l'organisation formelle des textes scientifiques, ce document présente les conventions recommandées aux étudiants de littérature comparée rédigeant un travail en langue française à l'Université de Genève. Précisons encore que, face à la diversité des règles et conventions, il est avant tout essentiel de respecter de façon cohérente la méthode choisie.

2. Présentation et forme du travail

Les travaux écrits doivent être rédigés à l'aide d'un logiciel de traitement de texte : Word (mis à disposition par l'Université sur tous les postes informatiques en bibliothèque ou et dans les salles informatiques), LibreOffice ou Apache OpenOffice (gratuits et installables sur Windows, Mac OS X et Linux).

Nota bene :

- Veuillez utiliser un **correcteur orthographique** adapté à/aux langue/s dans laquelle/lesquelles vous rédigez le travail.
- Si l'enseignant souhaite recevoir une version numérique du travail, veuillez lui faire parvenir une version en format .docx ou .odt, ainsi qu'une version .pdf.

Structure générale et mise en forme du travail

Un travail écrit doit être constitué d'une page de titre, d'une table des matières, du corps du texte lui-même, avec ses notes en bas de page, et d'une bibliographie. Le cas échéant, des pièces annexes, comportant des illustrations, extraits de texte, etc., peuvent être ajoutées à la suite de la bibliographie. Les pages du travail doivent être numérotées.

Indications typographiques

Pour une bonne lisibilité du travail, nous vous prions de bien vouloir utiliser les polices Arial 11 ou Times New Roman 12 avec un interligne de 1,5. Les marges à gauche et à droite du texte doivent être de 2,5 cm.

Ampleur du travail

Consulter à ce sujet le plan d'études de littérature comparée BA et MA :
http://www.unige.ch/lettres/index.php/download_file/view/567/360/
et http://www.unige.ch/lettres/index.php/download_file/view/219/360/

Le travail, c'est-à-dire la partie de texte (sans la page de titre, la table des matières, la bibliographie et les annexes), est censé comporter :

- pour les travaux d'attestation des modules de BA (p. ex : BA2, BA3, BA4) : 10-15 pages, soit 20'000-30'000 signes, espaces compris.
- Travail d'attestation des modules de MA : 15-18 pages, 30'000 signes, espaces compris.
- Mémoire de MA : 60-80 pages, 120'000 à 160'000 signes, espaces compris.

3. Page de titre

La page de titre doit comprendre votre nom et vos informations personnelles, le titre du travail, le numéro du module et le titre du séminaire dans le cadre duquel vous le rédigez, etc.

Exemple de page de titre :

Université de Genève
Programme de littérature comparée
Prof. X. Y.

Séminaire :
L'idée de « race » dans la littérature moderne
Semestre d'automne 2013-2014

La notion de « race » dans *Salammbô* de Flaubert

Travail d'attestation, BA2

Mérope Atlas
ch. des Pléiades 120, 1200 Genève
Merope.Atlas@etu.unige.ch
Numéro d'immatriculation: 06-061-875

Vous pouvez télécharger un modèle de cette page de titre (ainsi que de la table des matières et des différents styles) en vous rendant sur la page « Infos étudiants » du site web de la littérature comparée : <http://www.unige.ch/lettres/littcomp/infoetudiants/>

Vous trouverez un modèle en format word à l'adresse suivante :

https://www.unige.ch/lettres/littcomp/index.php/download_file/view/118/139/

et en format libreoffice ou apache openoffice à l'adresse suivante :

https://www.unige.ch/lettres/littcomp/index.php/download_file/view/117/139/

4. Table des matières

La table des matières rend compte de la structure du travail, avec la hiérarchie des titres et le numéro de page en regard. Pour ce faire, veuillez générer une table des matières automatique à l'aide des styles et de la numérotation automatique des chapitres.

Exemple de table des matières :

Table des matières

Introduction	3
1. Titre de la première partie	3
1.1. Titre de second niveau.....	3
2. Titre de la deuxième partie	3
2.1.Titre de second niveau.....	3
2.2. Titre de second niveau.....	3
2.2.1. Titre de troisième niveau.....	3
Conclusion	3
Bibliographie	3
Annexes	3

Nota bene :

Cette mise en page n'est qu'une suggestion de ce à quoi devrait ressembler votre travail. Vous pouvez tout à fait modifier le style des titres, du corps de texte, etc.

5. Structure du corps de texte

Le travail écrit doit être composé obligatoirement de trois parties : une introduction qui présente le sujet du travail et sa problématique, soit la question qui vous occupera au long du travail ; une partie principale où les arguments sont exposés, et corroborés par des exemples et des citations tirés des textes ; et une conclusion, qui expose le résultat de votre travail et suggère éventuellement des pistes de réflexion nouvelles.

6. Citations

Pour que le travail écrit soit considéré comme un travail scientifique de qualité, il doit convoquer d'autres textes et auteurs, soit de la littérature primaire (le ou les texte(s) sur lesquels vous travaillez, soit de la littérature secondaire (les critiques et les universitaires ayant traité du sujet). Ce faisant, il est très important de spécifier ce qu'on reprend d'un texte, en le citant directement ou en s'y référant de manière indirecte. Dans les deux cas, il faut l'indiquer clairement.

Intégrer les citations dans le texte

Citations directes

Une citation directe, qui reprend mot pour mot le texte cité, exige une reproduction très exacte du texte, respectant l'orthographe, les majuscules et la ponctuation. Parmi les citations directes qui reprennent fidèlement le texte cité, il faut encore distinguer entre les citations brèves et les citations longues.

Citations directes brèves

Les citations brèves, de moins de trois lignes, sont intégrées dans le corps de texte et encadrées par des guillemets doubles « ... ». On place la ponctuation qui appartient au texte de la citation à l'intérieur des guillemets.

Exemple : « Ici, quand les hommes veulent se mettre à l'ombre, ils ne trouvent que celle des murs. Il y a seulement ces étroites barres faites à l'encre comme quand on souligne un mot¹. »

¹ Ramuz, Charles Ferdinand, *Passage du poète*, [Lausanne], Éditions l'Age d'Homme, 1990, p. 83.

Citations directes longues

Les citations longues, dépassant trois lignes, se présentent sous la forme d'un paragraphe autonome. Ce paragraphe est mis en retrait de la marge de gauche et de droite. On utilise une taille de police réduite par rapport au corps de texte et un interligne simple. On n'emploie ni les guillemets ni l'italique.

Exemple : Marguerite Duras intègre de nombreuses descriptions de photographie dans *L'Amant*, souvent qualifié d'autofiction, à partir desquelles elle tente de redonner vie à des moments clés de son propre passé. L'une de ces descriptions établit un parallèle entre une image de son fils, fixée sur photo, et une situation vécue par elle, dont elle ne possède pas de photographie :

J'ai retrouvé une photographie de mon fils à vingt ans. Il est en Californie avec ses amies Erika et Elisabeth Lennard. Il est maigre tellement, on dirait un Ougandais blanc lui aussi. Je lui ai trouvé un sourire arrogant, un peu l'air de se moquer. Il se veut donner une image déjetée de jeune vagabond. Il se plaît ainsi, pauvre, avec cette mine de pauvre, cette dégaine de jeune maigre. C'est cette photographie qui est au plus près de celle qui n'a pas été faite de la jeune fille du bac².

Quelques règles importantes à propos des citations brèves ou longues :

1) On peut citer une phrase entière *sans effectuer de modification* :

Dans *Poétique*, Aristote affirme à propos de l'art poétique : « Il semble que l'art poétique dans son ensemble doive son origine à deux causes, toutes deux naturelles³. »

2) Il est également possible d'insérer une citation avec quelques *modifications*. Dans ce cas, il faut absolument signaler les changements (coupure ou interventions dans le texte original) :

- Dans *Poétique*, Aristote prétend que « l'art poétique dans son ensemble doi[t] son origine à deux causes, toutes deux naturelles.⁴ »
→ Le verbe ayant été modifié et adapté à la phrase, ce changement doit être signalé par des crochets qui encadrent la partie modifiée du mot.
- « Dès l'enfance, les hommes sont naturellement enclins à imiter [...] et tous les hommes trouvent du plaisir aux imitations⁵. »
→ Dans cet exemple, une partie de la phrase a été coupée, ce qui est signalé par trois points de suspension entre crochets.

2 Duras, Marguerite, *L'Amant*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, p. 21.

3 Aristote, *Poétique*, traduction, introduction et notes de Barbara Gernez, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 11.

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*, p. 11-13.

3) Il est possible de *mettre en évidence* un ou plusieurs éléments de la citation en les écrivant en italique, puis en indiquant cette intervention par les termes suivants : « je souligne ».

- « Il fut interdit de piller les bourgs, de tyranniser les habitants de *race non punique*⁶. »

4) Lorsqu'on cite *un texte qui cite lui-même un autre texte*, la citation à l'intérieur de la citation se met entre guillemets courbes, équivalents à des guillemets anglais “...”.

- Au sujet de Flaubert, Bourdieu affirme : « “Bien écrire le médiocre” : cette formule en forme d'oxymore concentre et condense tout son programme esthétique⁷. »

Les vers

Lorsqu'on ne cite qu'un ou deux vers, on peut les intégrer au texte ou une note en bas de page en les mettant entre guillemets et en indiquant la coupe du vers par une barre oblique.

Exemple de citation brève de vers :

« Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine, / Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit⁸. »

Lorsqu'on cite plusieurs vers, on les cite sans guillemets, mais en retrait du texte, avec une taille de caractère réduite et un interligne simple, comme pour les citations longues. Il est également important de respecter la mise en page originale du poème.

Exemple de citation longue de vers :

Le vent se lève !...Il faut tenter de vivre !
L'air immense ouvre et referme mon livre,
La vague en poudre ose jaillir des rocs !
Envolez-vous, pages tout éblouies !
Rompez, vagues ! Rompez d'eaux réjouies
Ce toit tranquille où picoraient des fous⁹ !

⁶ Flaubert, Gustave, *Salammbô*, Paris, Gallimard, 1970, p. 268 (je souligne).

⁷ Bourdieu, Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champs littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, 1998, p. 161.

⁸ Rimbaud, Arthur, « Le Dormeur du Val », *Oeuvres complètes*, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 1987, p. 69.

⁹ Valéry, Paul, « Cimetière marin », *Oeuvres I*, édition établie et annotée par Jean Hytier, Paris, Éditions Gallimard, 1957, p. 151.

Citations indirectes – la paraphrase

Il est possible de ne pas citer les propos d'un auteur mot pour mot, mais d'en reformuler ou d'en résumer l'idée, l'argument, avec vos propres mots, toutefois sans modifier le sens et le contenu de ce qu'on emprunte à un autre texte. Ce procédé s'applique en particulier lorsque des raisonnements assez longs d'autres auteurs sont utiles à votre propre argumentation. Dans ce cas, il est intéressant de résumer le raisonnement en le paraphrasant et en renvoyant à la source précise de l'information, comme c'est le cas lorsqu'on cite de manière directe. La note de renvoi est donc insérée immédiatement à la fin de l'idée paraphrasée et dans la note la source de l'information est introduite par le terme « *cf.* », en italique, ou par le terme « voir ».

Nota bene :

La paraphrase ne consiste pas seulement à remplacer les mots du texte original par des synonymes. Il faut qu'il y ait reformulation, ou résumé.

Exemple de citation indirecte et de référence (exemple tiré de Bourdieu¹⁰) :

Mais la réaction symboliste ne se comprend complètement que si on la met en relation avec la crise spécifique que la production littéraire connaît dans les années 1880 et qui affecte d'autant plus les différents genres littéraires qu'ils sont plus rentables économiquement⁵.

Note en bas de page :

5 Cf. C. Charle, *La Crise littéraire à l'époque du naturalisme*, Paris, PENS, 1979, p. 27-54.

Référence des citations

Toute citation doit impérativement être accompagnée d'une référence précise. En ce qui concerne la présentation des références, deux systèmes existent : le système des notes de bas de page et le système auteur-date, inséré à la suite de la citation dans le corps de texte. Pour les travaux que vous rendrez en littérature comparée, nous vous prions de privilégier le système des notes de bas de page, recommandé par la charte typographique du CNRS et expliqué ci-dessous. Là encore, l'essentiel est de privilégier la cohérence et de suivre un même système de référence tout au long du travail.

10 Bourdieu, Pierre, *op. cit.*, p. 199.

Les notes de bas de page

Les notes de bas de page ont pour fonction soit de signaler des références, soit de compléter le corps de texte en apportant des éléments subsidiaires, mais qui apparaissent secondaires par rapport à l'argumentation principale (commentaires, mention d'un article complémentaire, pistes de réflexion supplémentaires). Elles ne peuvent en revanche pas faire l'objet de trop longs développements. Elles sont placées sur la même page que leur appel de note, en bas de page et non en fin de travail. Elles sont rédigées en interligne 1 et en caractère plus petit que le corps de texte (10 pt), et sont numérotées de façon continue.

Il existe de nombreuses règles qui définissent la place à laquelle il faut mettre l'appel de note. Par souci de simplification, nous adopterons la règle typographique française, que l'on trouve entre autres dans les recommandations du CNRS : l'appel de note se place, sous forme d'exposant, avant tout signe de ponctuation.

Exemple 1 :

Dans *Poétique*, Aristote affirme à propos de l'art poétique : « Il semble que l'art poétique dans son ensemble doive son origine à deux causes, toutes deux naturelles¹. »

¹ Aristote, *Poétique*, traduction, introduction et notes de Barbara Gernez, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 11.

Exemple 2 :

Dans son récit autobiographique tout à fait particulier, Georges Perec évoque son plaisir de « [...] reli[re] sans cesse, Flaubert et Jules Verne, Roussel et Kafka, Leiris et Queneau² », auteurs qui constituent désormais pour lui une famille.

² Perec, Georges, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, 1975, p. 195.

Exemple 3 :

Le vent se lève !...Il faut tenter de vivre !
L'air immense ouvre et referme mon livre,
La vague en poudre ose jaillir des rocs !
Envolez-vous, pages tout éblouies !
Rompez, vagues ! Rompez d'eaux réjouies
Ce toit tranquille où picoraien des focs !

3 Valéry, Paul, « Le Cimetière marin », *Oeuvres I*, édition établie et annotée par Jean Hytier, Paris, Éditions Gallimard, 1957, p. 151.

La manière dont on constitue et note les références bibliographiques suit des règles précises, décrites au point 7. Il est essentiel de donner les références sous leur forme complète quand elles sont mentionnées pour la première fois. Si vous citez un ouvrage ou un article à plusieurs reprises, vous pouvez utiliser certaines abréviations convenues. Les plus importantes et courantes sont indiquées ci-dessous :

Abréviations utiles

1) *Ibid.* (= *ibidem*) peut remplacer une référence déjà donnée, à condition qu'elle soit citée dans le renvoi qui précède immédiatement.

Exemple :

1. Aristote, *Poétique*, traduction, introduction et notes de Barbara Gernez, Les Belles Lettres, 2002, p. 11.
2. *Ibid.*, p. 13.

1b) *Ibid.* s'emploie aussi lorsque la référence est identique (ouvrage *et* page).

Exemple :

15. Jean MOUROT, Baudelaire. « Les Fleurs du Mal », Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1989, p. 198.
16. *Ibid.*

2) *Id.* (= *idem*) peut remplacer le nom de l'auteur (et non un titre), à condition qu'il soit cité dans le renvoi qui précède immédiatement.

Exemple :

1. Perec, Georges, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, 1975, p. 195.
2. *Id.*, *La Vie mode d'emploi*, Paris, Le Livre de Poche, 1980, p. 25.

3) *Op. cit.* (= *opere citato*, dans l'œuvre citée) précédé du nom de l'auteur, renvoie à un ouvrage ou un article de cet auteur déjà mentionné plus haut dans le travail. On veillera toutefois à éviter toute ambiguïté, surtout si l'on se réfère dans le travail à plusieurs ouvrages d'un même auteur.

Exemple :

1. Aristote, *Poétique*, traduction, introduction et notes de Barbara Gernez, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 11.
2. Perec, Georges, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, 1975, p. 195.
3. Aristote, *op. cit.*, p. 23.

4) Liste d'abréviations latines utiles :

et al. = *et alii*, autres auteurs

cf. = *confer*, se reporter à

op. cit. = dans l'œuvre

sqq. = *sequunturque*, et les pages suivantes

[sic] = ainsi est-il écrit dans la référence source

s.d. = *sine data*, sans date

s.l. = *sine loco*, sans lieu

s.l.n.d. : sans lieu ni date

s.n. = *sine nomine*, sans nom

7. Bibliographie

Tout travail doit impérativement être accompagnée d'une bibliographie complète, placée immédiatement à la fin du travail. Tous les documents cités dans le travail, de quelque nature qu'ils soient (sources manuscrites ou imprimées, articles de périodiques, d'encyclopédies, sites internet, etc.), doivent y apparaître de manière très précise. Pour ce faire, nous vous recommandons de réaliser une bibliographie qui suit les normes indiquées ci-dessous, et

d'appliquer également ces conventions lorsque vous citez des références en langue étrangère.

Monographie :

Nom de l'auteur, Prénom de l'auteur, *Titre en italique*, Lieu, Édition, date, pages.

Exemples :

- Genette, Gérard, *Figures III*, Paris, Éditions du Seuil, 1996.
- Freytag, Gustav, *Die Technik des Dramas*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1975.
- Coetzee, John Maxwell, *Disgrace*, London, Secker and Warburg, 1999.

Article de périodique :

Nom de l'auteur, Prénom de l'auteur, « Titre de l'article entre guillemets », *Titre de la revue en italique*, volume, numéro, date, pages de début et de fin de l'article.

Exemples :

- Clavaron, Yves, « Edward Said (1935-2003). Un comparatiste dans le monde », *Revue de littérature comparée*, n° 346, 2013/2, p. 241-252.
- Broicher, Ursula, « “Vitzliputzli” mehr als eine Zeitreise zu den Azteken », *Heine-Jahrbuch*, n° 46, 2007, p. 67-89.
- Toumayan, Alain, « Violence and civilization in Flaubert’s *Salammbô* », *Nineteenth-Century French Studies*, vol. 37, n° 1-2, 2008, p. 52-66.

Contribution à un ouvrage collectif :

Nom de l'auteur de l'article (ou de la contribution), Prénom de l'auteur, « Titre de la contribution entre guillemets », *in %% Titre de l’ouvrage collectif en italique*, Prénom et Nom du/des éditeur(s) scientifique(s) (éd.), Lieu, Édition, date, pages.

Exemples :

- Séginger, Gisèle, « *Salammbô* et la question des races », *in Le Miroir et le Chemin : L’Univers romanesque de Pierre-Louis Rey*, textes réunis et présentés par Vincent Laisney, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 201-212.
- Engel, Manfred, « Die Sonette an Orpheus als Beginn des spätesten Werkes », *in Nach Duino. Studien zu Rainer Maria Rilkes späten Gedichten*, Karen Leeder et Robert Vilain (éd.), Göttingen, Wallenstein, 2010, p. 15-27.
- France, Peter, « Myth and Modernity : Racine’s *Phèdre* », *in Myth and Legend in French Literatur*, Keith Aspley, David Bellos, Peter Scharratt (éd.), London, The Modern Humanities Research Association, 1982, p. 227-242.

Page ou site internet :

Nom, Prénom, *Nom du site internet*, [consulté le jour.mois.année]. Disponible à l'adresse :

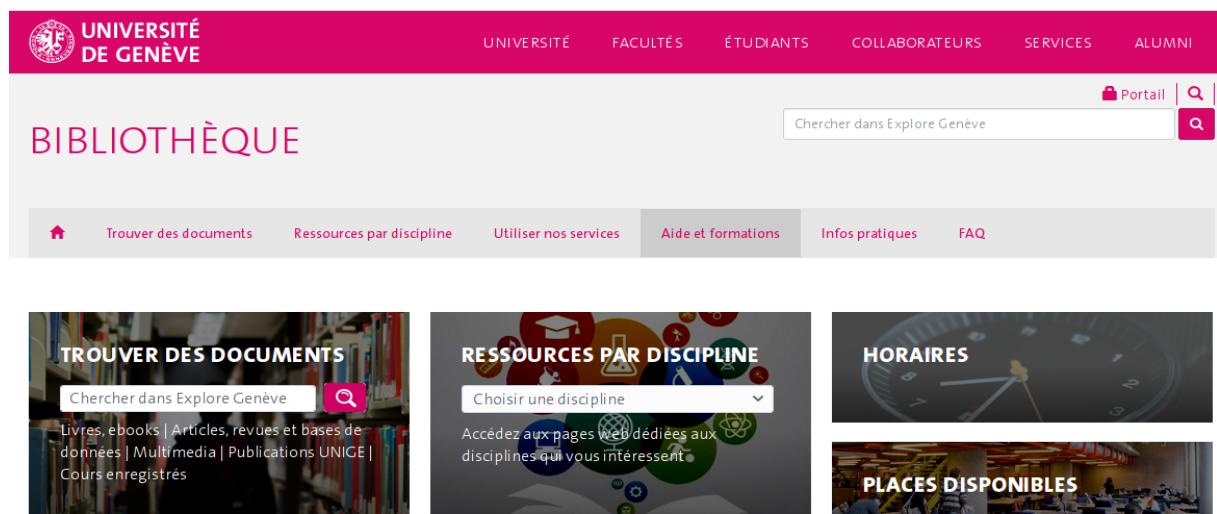
URL

Centre de recherche en littérature comparée, [consulté le 25.06.2014]. Disponible à l'adresse :

<http://www.crlc.paris-sorbonne.fr/>

8. La recherche : catalogues de bibliothèque et bases de données

Lorsque vous entreprenez une recherche de textes littéraires, théoriques ou critiques, rendez-vous d'abord sur la page d'accueil des bibliothèques universitaires de Genève :
<http://www.unige.ch/biblio/>



Vous y avez la possibilité de faire une recherche dans le catalogue des bibliothèques académiques du réseau genevois dans le champ de recherche « Chercher dans Explore Genève ». L'outil de recherche « Explore » effectue une recherche très large et vous proposera des livres, présents dans les différentes bibliothèques universitaires, des ebooks, des articles et revues issues des bases de données, accessibles librement ou à travers les abonnements de l'Université (depuis des postes de l'Université ou par le VPN, voir plus bas, [VPN](#)).

Une fois sur la page Rero Explore du réseau genevois (voir image ci-dessous), vous pouvez également effectuer des recherches dans le catalogue de l'ensemble des bibliothèques académiques du réseau romand. Pour ce faire, il vous suffit de sélectionner « Tout RERO » sous l'onglet « changer d'institution » (1). Remarquez également que vous pouvez spécifier votre recherche à l'aide de la barre sur le côté gauche (2) et que vous pouvez vous connecter à

votre compte lecteur (3).

The screenshot shows the Rero Explore search results for the query "Edward Said Culture and Imperialism". The interface includes a sidebar with "Changer d'institution" and "Tout RERO" (circled 1), and a top navigation bar with "Recherche avancée", "Séminaire", "Contact", "Ma session", "Fermer la session", "Aide", and language links "FR DE EN". The main search results area displays 8 192 résultats. A sidebar on the left (circled 2) allows filtering by "N'afficher que" (Results type) and "Type de document". The results list includes an article by Robbins, Bruce, Pratt, Mary Louise, Arac, Jonathan, Radhakrishnan, R., Said, Edward, titled "Edward Said's 'Culture and Imperialism': A Symposium" from Social Text, 1 October 1994, Issue 40, pp. 1-24 [Revue évaluée par les pairs]. Other results include "Culture and imperialism" by Said, Edward W., 1935-2003, and "Presences and Absences in Edward Said's 'Culture and Imperialism'" by Lyons, Harriet D.

Si vous souhaitez faire une recherche bibliographique dans des bases de données, il vous faudra toutefois vous rendre sur la page spécifique aux bases de données à l'adresse suivante : <http://www.unige.ch/biblio/trouver/basesdedonnees/> Vous pouvez aussi y accéder depuis la page d'accueil, en passant par « Trouver des documents ». En cliquant sur « cours », vous pouvez également rechercher des cours enregistrés et accessibles sur Mediaserver : <https://mediaserver.unige.ch/>

Catalogues de bibliothèque

Rero Explore genève : https://explore.rero.ch/fr_CH/ge

Rero Explore catalogue romand : https://explore.rero.ch/fr_CH/rero

Nota bene :

- Si vous cherchez un ouvrage qui n'est pas disponible dans le catalogue romand, vous pouvez consulter le catalogue des bibliothèques de l'ensemble des universités suisses : <https://www.swissbib.ch/>
- Pour les articles et revues, vous pouvez effectuer une recherche dans toute la Suisse sur le portail suisse des périodiques :
http://ead.nb.admin.ch/web/swiss-serials/psp_fr.html
- Pour les recherches les plus poussées, vous pouvez encore consulter le catalogue worldcat, qui recense la grande partie des bibliothèques du monde entier : <https://www.worldcat.org/>

La page web de la bibliothèque de littérature comparée

Sur la page web spécialement de la bibliothèque de la littérature comparée (vous y accédez en passant par « Ressources par discipline »), vous trouverez de nombreuses informations. Vous pouvez effectuez des recherches dans le catalogue Rero Explore, accéder à des ouvrages de référence ou des revues électroniques, prendre connaissance des nouvelles acquisitions de la bibliothèque ainsi que de diverses manifestations qui ont lieu en lien avec la bibliothèque.

<http://www.unige.ch/biblio/litt-comp/services-et-collections/>

The screenshot shows the homepage of the Université de Genève Bibliothèque website for literature comparison. At the top, there is a header with the University logo, the text 'UNIVERSITÉ DE GENEVE' and 'BIBLIOTHÈQUE'. Below the header, a navigation bar includes links to 'unige.ch', 'annuaire', 'Accueil', 'Plan du site', and 'Portail UNIGE'. A main banner features a photograph of old books and the text 'Littérature comparée'. A dropdown menu says 'Choisir une autre discipline'. Below the banner, a section titled 'Services et collections' contains a message about the collection being at Uni Bastions and contact information. A 'Trouver' section includes a search bar for 'Explore Genève' and a list of search options: 'Chercher dans Explore RERO', 'Chercher dans d'autres catalogues', 'Rechercher par type de documents', and 'Trouver au rayon: Classification littérature comparée'. To the right, there are sections for 'Contact' (with a photo of Aude Jaccard and her details), 'Services' (with links to Prêt, Prolonger un prêt, Prêt entre bibliothèques, and Connexion wifi et à distance), and 'Accès rapide' (with links to the library's website, Faculty of Letters, and the programme of literature comparison). A sidebar on the left shows 'Nouvelles acquisitions' with a thumbnail of a book cover and a link to the full list.

Les bases de données et quelques conseils d'utilisation

Vous pouvez accéder aux bases de données essentielles à la recherche depuis la page d'accueil des bibliothèques de l'Université de Genève (voir l'image ci-dessus), en cliquant sur « Trouver des documents », puis sur « Articles, revues, bases de données ». Il est également possible de se rendre directement sur la page du « Répertoire des bases de données et ouvrages de référence » de l'Université de Genève, d'où vous pouvez ensuite faire une recherche simple par ordre alphabétique, une recherche thématique ou une recherche avancée :

<http://www.unige.ch/biblio/plus/ressources/rep2.php>

The screenshot shows the library's thematic search interface. At the top, there's a logo for the University of Geneva and a link to the library's homepage. Below that, a navigation bar includes links for 'Recherche simple', 'Recherche thématique' (which is currently selected), and 'Recherche avancée'. On the right of the navigation bar are links for 'Aide', 'En test', and 'A propos'. The main content area is titled 'Répertoire des bases de données et ouvrages de référence' and features a hierarchical tree menu under 'Recherche thématique'. The tree includes categories like Multidisciplinary, Faculté des Sciences, Faculté de Médecine, Faculté des Lettres (with sub-categories like Antiquité, Art, Histoire, Langues, Linguistique, Littérature, Musique, Moyen âge, Philosophie), Faculté des Sciences économiques et sociales, Faculté de Droit, Faculté de Théologie, Faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation, Faculté de Traduction et d'Interprétation, and Centres et Instituts, Divers. A note at the bottom of the tree states: 'NB : Si vous ne trouvez pas le thème désiré, utilisez l'onglet "Recherche simple".'

Bases de données utiles en littérature comparée

- *MLA International Bibliography* est une base de données bibliographique de littérature : <http://search.proquest.com/mlaib/advanced?accountid=14624>
- *JSTOR* est une base de données bibliographique multidisciplinaire, dans laquelle les articles sont accessibles en texte intégral : <http://www.jstor.org/>
- *Project MUSE* est une base de données bibliographique multidisciplinaire, dans laquelle les articles sont accessibles en texte intégral : <http://muse.jhu.edu/>
- *BDSL* est une bibliographie spécialisée en littérature allemande : <http://www.bDSL-online.de/>
- *Klapp-Online* est une bibliographie spécialisée en littérature française : http://klapp-online.de/ep2012/mysql_zus_homepage.php?it=&ut=&sprache=F
- *Francis* est une base de données multidisciplinaire : <http://web.a.ebscohost.com/ehost/search/advanced?sid=ff749583-8c89-46e2-8627-729f91b2fb79%40sessionmgr4003&vid=0&hid=4209>
- *Persée* est une base de données multidisciplinaire, dans laquelle les articles sont accessibles en texte intégral : <http://www.persee.fr/web/guest/home>
- *Cairn* est une base de données multidisciplinaire, dans laquelle les articles sont accessibles en texte intégral : <http://www.cairn.info/>

VPN

Vous pouvez consulter toutes ces bases de données depuis un poste informatique de l’Université (par exemple depuis la bibliothèque). Si vous souhaitez accéder à celles-ci depuis un ordinateur personnel, il vous faut alors installer un VPN (Virtual Private Network), qui vous donnera accès à toutes les ressources mises à disposition par l’Université. Toutes les informations nécessaires à l’installation du VPN sont disponibles à l’adresse suivante : <https://catalogue-si.unige.ch/49>

Ouvrages de référence

À travers le VPN, vous avez également accès à d’importants ouvrages de référence et dictionnaires, tels que :

- The Oxford English Dictionary : <http://www.oed.com/>
- The Oxford Companion to Shakespeare :
<http://www.oxfordreference.com/view/10.1093/acref/9780198117353.001.0001/acref-9780198117353>
- Brill’s New Pauly : <http://brillonline.nl/browse/brill-s-new-pauly>
- Digitale Bibliothek Deutscher Klassiker : <http://klassiker.chadwyck.co.uk/>
- Le Grand Robert de la langue française : <http://gr.bvdep.com/>
- Le Bon usage électronique. Grévisse : <http://www.lebonusage.com/>

9. Approfondir ses compétences informationnelles

Maîtriser la recherche documentaire, pouvoir évaluer les informations trouvées et les sélectionner, respecter les règles de citation et de bibliographie et utiliser l’information de manière éthique sont des compétences qui contribueront à la réussite de vos études en littérature comparée. Pour développer et approfondir ces compétences de manière ludique et pertinente, rendez-vous sur la plateforme de Bibliothèque InfoTrack, conçue par l’Université de Genève et destinée à la formation en ligne aux compétences informationnelles : <https://infotrack.unige.ch/>

10. Bibliographie du présent document

Ces recommandations s'inspirent des documents suivants :

- Département de langue et de littérature allemandes (unige), *Merkblatt zur formalen Gestaltung von germanistischen Arbeiten*, septembre 2010, [consulté le 04.08.2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.unige.ch/lettres/alman/InfosEtudiants/aides-memoire.html>
- Infothèque (heg), *Rédaction d'une bibliographie et méthodes de citation. Guide pratique*, 2014, [consulté le 04.08.2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.hesge.ch/heg/infotheque/citations-et-references-bibliographiques>
- Institut de Langue et de Littérature françaises (Université de Berne), *Consignes pour la présentation des travaux de séminaire et des mémoires de licence*, 2002, [consulté le 04.08.2014].
- Faculté des lettres et sciences humaines (Université de Neuchâtel), *Consignes rédactionnelles en Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, [consulté le 04.08.2014]. Disponible à l'adresse : <http://www2.unine.ch/lettres/page-1843.html>
- *Guide du typographe : règles et grammaire typographiques pour la préparation, la saisie et la correction des textes*, Lausanne : Groupe de Lausanne de l'Association Suisse des Typographes, 2000.

Nota bene :

Ce document est un document sous licence CC0 ; tout le monde peut donc l'utiliser et le modifier à sa guise, sans restriction de droits d'auteur. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter la page suivante : <http://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/>